

Questions orales

stricts pour assurer la sécurité des biens des particuliers exposés en cas de déraillement?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je l'espère, monsieur l'Orateur. Je crois pouvoir promettre que nous essaierons de faire mener une enquête indépendante qui mettra les faits en lumière. Je suis tout à fait d'accord avec le député et j'espère que l'incident ne se reproduira pas.

M. Alkenbrack: Je voudrais poser une question supplémentaire. Pourquoi le CN n'a-t-il pas récupéré immédiatement les biens exposés?

Une voix: Parce qu'ils étaient assurés.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je vais m'en informer auprès du CN.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PIPE-LINE SARNIA—MONTRÉAL—DEMANDE DE RÉEXAMEN
DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La politique du gouvernement fédéral provoque une diminution des travaux d'exploration pétrolière dans l'ouest du Canada, et il ne sera plus possible de répondre aux besoins des Canadiens dans un avenir proche; d'autre part, les droits imposés sur le pipeline Edmonton-Sarnia pourraient servir, selon le ministre, à éponger le déficit d'exploitation du pipeline projeté entre Sarnia et Montréal, ce que le gouvernement s'est engagé à faire, et il n'y aura peut-être pas assez de pétrole pour utiliser le pipeline Sarnia-Montréal à pleine capacité. Compte tenu de ces éléments, le ministre reconsidérerait-il l'opportunité de construire ce pipeline?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, dans le budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé lundi, l'un des crédits que devra examiner le comité permanent concernera le pipeline Sarnia-Montréal. Nous serons heureux alors de donner tous les détails de cet accord et des conséquences du déficit.

M. Towers: Une question supplémentaire. Si le gouvernement décide d'entreprendre la construction du pipeline projeté, celui-ci sera-t-il conçu de manière à pouvoir transporter le pétrole dans les deux sens?

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur l'Orateur.

[M. Alkenbrack.]

LA FONCTION PUBLIQUE

LA GRÈVE DES MANGEUVRES ET HOMMES DE MÉTIERS—
L'INCIDENCE SUR L'ÉCONOMIE DU PAYS—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au président du Conseil du Trésor une question qui fait suite à celles que lui a adressées le chef de l'opposition. Ses réponses font conclure que le ministre envisage une grève prolongée dans le personnel de la main-d'œuvre générale et des métiers. Considérant la désorganisation qui en résulte pour la Fonction publique, et aussi la ronde de négociations qui va devoir s'ouvrir pour le ministre avec le personnel de la Fonction publique du Canada, puis-je lui demander s'il s'est fait une opinion sur les effets que la grève du groupe de la main-d'œuvre générale et des métiers va avoir à long terme sur l'économie? Je voudrais également savoir s'il va faire une déclaration à la Chambre, afin que le pays puisse savoir ce que cette grève va représenter ainsi que les autres qui vont suivre, pour l'économie et sur le plan des salaires?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que les déclarations de ce genre puissent améliorer la situation.

LA GRÈVE DES MANGEUVRES ET HOMMES DE MÉTIER—
L'INCIDENCE DE L'OCTROI DE L'INDEXATION—LES
INTENTIONS DU MINISTRE QUANT À LA REPRISSE DES
NÉGOCIATIONS

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Je pense que le ministre ne comprend pas bien la situation. En vue de régler la grève, a-t-il reçu du ministre des Finances une déclaration nette sur l'incidence de l'octroi de la clause d'indexation à ce groupe bien déterminé de fonctionnaires en grève, pour la mettre en balance avec le coût pour l'économie canadienne de la désorganisation à prévoir? Le ministre a-t-il pensé à cela?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai pesé toutes les possibilités. Je suis disposé à négocier avec le syndicat, et je ne pense pas avoir à en déclarer plus. J'espère qu'un règlement de la grève va intervenir le plus tôt possible mais je déclare par ailleurs, et en insistant bien, que l'État fédéral n'entend pas jouer le rôle du novateur qui donne le ton au pays. Nous voulons être de bons patrons, mais pas le Père Noël.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, sans vouloir l'offenser, le ministre semble tourner en rond. S'il est prêt à négocier comme il l'affirme, il semble le faire par la voie de ses conciliateurs et cela ne marche pas. Envisagera-t-il de donner un coup de fil à Claude Edwards pour faire reprendre ces négociations?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, les mécanismes de négociations sont en place. Les syndicats s'entretiennent avec mes négociateurs et j'espère que les pourparlers reprendront sous peu. Bien sûr, la grève met des bâtons dans les roues, mais c'est un droit que les employés ont obtenu de la Chambre des communes il y a bien des années et nous entendons le respecter. Ils l'ont choisi. Je pourrais dire à la Chambre que je suis très heureux de reprendre les pourparlers et d'essayer de trouver un règlement. Nous avons fait preuve de beaucoup de souplesse jusqu'ici et j'espère que le syndicat fera de même.